



L'AFFUT

Bulletin de Liaison du Groupe Mammalogique d'Auvergne



GMA

Juin 2008

N° 8

Edito

Après 3 ans à la présidence du GMA, Romary Courtois a souhaité passer la main, pris qu'il est désormais depuis sa récente installation en tant que paysan. On ne doute pas que son travail sera l'occasion pour lui d'œuvrer le plus directement qu'il soit à la protection de la faune, de la flore et de leurs habitats en produisant notre nourriture humaine en agriculture biologique dans un bocage bien conservé. Merci à Romary pour son action depuis la création du GMA ! Le nouveau président est Charles Lemarchand. Merci à Charles de prendre le relais ; le dynamisme de l'association ne devrait pas décroître !

C'est pourtant un défi de chaque jour que de faire s'intéresser les citadins et les ruraux aux mammifères sauvages et à leur protection ici et maintenant. Les baleines abstraites et autres girafes télévisuelles loin de chez nous semblent parfois attirer plus de regards que les petits mammifères de nos villes et nos campagnes si souvent incultes. Sur internet, une vidéo désormais célèbre, réalisée par un touriste au cours d'un safari-photo en Afrique du Sud et montrant des lions, des buffles et un crocodile, a récemment été visionnée 33 millions de fois en un mois. Mais qui connaît la musaraigne pygmée, la crossope aquatique ou le mulot à collier qui habitent pourtant nos paysages ? Pour aider chacun d'entre nous à identifier les micromammifères "en main", car leur détermination nécessite souvent un examen rapproché, que ce soit lors de captures d'étude ou à l'occasion de la simple découverte d'un cadavre abandonné ici ou là par quelque prédateur, vous trouverez à la fin de ce numéro un petit document synthétisant les critères d'identification morphologique des micromammifères d'Auvergne. Document d'aspect quelque peu rude, certes, mais rien ne nous interdit ensuite de laisser les mesures millimétriques, d'éteindre un moment les écrans survoltés pour aller simplement trouver la couleur, la course des musaraignes, les prédateurs, la vie et ses froissements d'herbes folles au bout du jardin.

Pierre RIGAUX



Dans ce numéro

- Edito
- Synthèse des observations
- Récits d'observations
- Les petits carnivores d'Auvergne: le blaireau
- Le loup en Auvergne
- Document joint : Les critères d'identification des micromammifères d'Auvergne

Association Loi 1901
Membre de la Fédération de
la Région Auvergne pour la
Nature et l'Environnement



Synthèse des observations remarquables

Laure COURTOIS



Cette synthèse regroupe les observations réalisées de Juillet à Décembre 2007, et qui nous ont été transmises pour notre inventaire permanent. Au total, 342 données de mammifères, vivants ou morts, ont été saisies pour cette période, elles concernent 30 espèces différentes. Nous vous donnons ici les observations des petits carnivores et de quelques rongeurs qui ont été vus pendant l'été, l'automne et le début de l'hiver.

**L'écureuil *Sciurus vulgaris***

Plusieurs données d'écureuil nous ont été transmises au cours de l'année 2007. N'oubliez pas d'être bien vigilant et de noter toutes vos observations pour 2008 !

27 observations ont été signalées sur les départements de l'Allier, de la Haute Loire et du Puy de Dôme (FaL, MaB, ChL, ReA, PiR, R&LC, AnV, dont celle d'un écureuil actif le 21/12 sur la commune de Champeix (MaB).

Les écureuils aussi se font écraser : 7 pour cette période dans le Puy de Dôme (FaL, PiR, ChL) et 2 dans l'Allier (ReA, R&LC).

L'hermine *Mustela erminea*

8 animaux sont observés dans le Puy de Dôme sur les communes d'Aurières, Picherande, Saint Pierre Roche, Mazayes et Chambon sur lac, alors qu'elles chassent ou traversent une route (OIR, PhM, PiR,

ChL). L'une d'elles est vue dans un parc avec jeux pour enfants le 02/08 (OIR). Deux hermines sont notées dans le Cantal sur les communes de Chalinargues et Allanche (PiR, JPL).

5 hermines sont trouvées mortes écrasées dans le Puy de Dôme (PiR, ChL, RoR).

La belette *Mustela nivalis*

Quelques observations de belette qui traverse une route : le 14/08 à Allanches dans le Cantal (JPL), le 19/09 à Isle et Bardais dans l'Allier (ReA) et le 06/10 sur Ceysat dans le Puy de Dôme (RoR). Sur ce dernier département, un individu chasse sur un chemin de la commune de Sallèdes le 29/09 (ChL).

Là aussi, 2 observations d'animaux écrasés dans le Puy de Dôme, le 25/08 (PiR) et le 02/09 (ChL).

A noter, une belette a été tuée par un chat sur la commune d'Isle et Bardais, Allier, le 01/08 (ReA).

Le putois *Mustela putorius*

Bien peu d'occasions pour observer des putois ! Tous ont été trouvés morts écrasés : sur les communes de Naves (ChL), Saint Caprais et Cérilly (ReA) dans l'Allier, celles d'Espalem (ChL), Noalhat (JFC) et La Goutelle (PiR) dans le puy de Dôme.

La fouine *Martes foina*

7 fouines sont trouvées mortes écrasées, dans le Puy de Dôme, l'Allier ou la Haute-Loire (ReA, ChL, R&LC, OIR) dont une en pleine ville devant l'entrée de la nouvelle Biocoop de Moulins dans l'Allier..

Une seule est observée vivante alors qu'elle traverse une route de Saint Avit dans le puy de Dôme le 04/09 (PiR).

La martre *Martes martes*

11 martres sont mortes écrasées dans l'Allier, le Puy de Dôme et le Cantal (ChL, MaB, PiR, R&LC)

Une martre est observée en pleine chasse sur la commune d'Isle et bardais dans l'Allier le 26/07 et le 17/08 (ReA), une autre est vue à la sortie de Chanat la Mouteyre (63) le 07/08 (ChL).

Le blaireau *Meles meles*

Seuls deux animaux sont observés vivants alors qu'ils traversent une route, le 28/10 sur la commune d'Aydat (ChL) et le 18/12 sur celle de Ceysat (PiR) dans le Puy de Dôme.

Ils sont surtout observés écrasés : 6 dans le Puy de Dôme (ChL, FaL, PiR) et 3 dans l'Allier (PaR, R&LC).

La loutre *Lutra lutra*

Au lieu d'aller voir le feu d'artifice ou d'aller au bal, un seul chanceux a observé la loutre dans la Sioule sur la commune d'Ebreuil dans l'Allier, le 14/07 (OIH).

Le renard *Vulpes vulpes*

Dans le Puy de Dôme, 34 renards sont observés alors qu'ils chassent, se déplacent ou traversent une route (OIR, PiR, PhM, ChL, FaL, MaB). Des premiers cris probablement de rut sont entendus sur la commune de Clermont-Ferrand le 08/10 et sur la commune d'Olby le 11/10 (PiR). Dans le Cantal, un renard est surpris endormi sur un rocher, en commune de Molèdes, le 11/08. Sur cette même commune, un autre est trouvé près d'un ruisseau le 22/09 (ChL). En Haute Loire, 3 animaux sont observés sur les communes de Pébrac, Blesle et Espalem (ChL). 7 observations sont faites dans l'Allier sur les communes d'Isle et Bardais les 06/07, 14/08, 04/09, 03/12 et 31/12 (ReA), de Coulevre le 22/09 et d'Agonges le 06/12 (R&LC).

11 renards sont trouvés morts écrasés dans le Puy de Dôme (ChL, StO, MaB, PiR, FaL, PhM) dont un sur l'autoroute 75 le 11/11 (ChL), 5 dans l'Allier (R&LC, ReA) et 3 en Haute Loire (ChL).

Le chevreuil *Capreolus capreolus*

Sur les 67 animaux observés dans les 4 départements, notons les femelles suivies de leur faon vues dans le Puy de Dôme sur la commune de Mazayes le 06/09, sur la commune de Ceyssat le 18/09 et sur la commune de Mazaye une nouvelle fois le 23/10 (PiR).

Aucun animal n'a été trouvé écrasé... mais l'un d'eux a pris de sérieux risques le 02/12 sur la commune de Bromont Lamothe : perdu

sur l'autoroute 89, affolé, il tente de sortir en sautant le grillage mais en vain : il percute violemment le grillage et tombe, puis fuit plus long sur l'A89...(PiR).

Le cerf *Cervus elaphus*

Quelques cerfs ont été observés en été ou pendant le brame : dans le Puy de Dôme, sur la commune de Verrières, le 22/07 et un 14 cors en velours le 08/08 (MaB) ; 7 individus au bord de l'eau sur la commune de Blesle en Haute-Loire le 11/08 (ChL) et 5 animaux sur une place de brame à découvert le 22/09 sur la commune de Molèdes dans le Cantal (ChL).

Le sanglier *Sus scrofa*

Un animal est trouvé mort sur la commune de Pébrac en Haute-Loire le 15/10 (ChL) et un autre git dans une prairie, il semble avoir été blessé par un chasseur sur la commune de Chambérat dans l'Allier le 13/12 (AnV).

Le castor *Castor fiber*

3 castors sont observés sur la commune de Bessay sur Allier (03) : l'un mort peut être de mort naturelle le 18/10 (AIB) et les 2 autres bien vivants traversent un bras mort le 21/11 (ChD)

Le campagnol des champs *Microtus arvalis*



© R. RIOLS

Campagnol des champs ou agreste?

Un campagnol des champs se laisse observer alors qu'il se nourrit et fait des dégâts dans un jardin d'Isle et Bardais dans l'Allier le 08/09 (ReA). Remarquons qu'il est souvent difficile de distinguer ce campagnol du campagnol agreste !

Le loir *Glis glis*

Animal discret, le loir ne se laisse pas couramment observer et les données sont faibles. L'un est vu dans le bourg de Champeix (63) le 24/08 (MaB), un autre se laisse admirer sur les poutres pendant les rencontres naturalistes de Haute Loire sur la commune de Saint Martin de Fugères le 06/10 (R&LC, PiR).

Un loir est trouvé écrasé sur la commune de Ceyssat dans le puy de Dôme le 05/09 (PiR).

Le hérisson *Erinaceus europaeus*

Le hérisson n'est pas souvent observé bien actif : seules 4 données dans le Puy de Dôme de juillet à octobre (MaB, PiR, ChL), 3 dans l'Allier qui traversent une route (ReA, R&LC) et 1 signalé dans le Cantal (PiR).

Cet animal est bien plus observé en carpette sur nos routes : 14 dans le Puy de Dôme (ChL, FaL, PiR, MaB), 1 en Haute Loire (ChL), 2 dans le Cantal (PiR) et 5 dans l'Allier (ReA, R&LC, AnV).



Merci à l'ensemble des observateurs qui nous ont transmis leurs données.

Observateurs cités : Alexandre BEC (AIB), Anthony VIRONDEAU (AnV), Charles LEMARCHAND (ChL), Christian DESVILLETES (ChD), Fabrice LANDRE (FaL), Jean-Paul LEMARCHAND (JPL), Mathieu BERNARD (MaB), Olivier HOUSSAT (OIH), Olivier ROQUETANIERE (OIR), Pierre RIGAUX (PiR), Philippe MAILLET (PhM), René AUCLAIR (ReA), Romary et Laure COURTOIS (R&LC), Romain RIOLS (RoR), Stephan OLESZCZYNSKI (StO).

Récits d'observation

**LE CROSSOPE**

Pierre RIGAUX

Saint-Pierre-le-Chastel, le 18 novembre 2007.

Dans le froid du petit matin, une crossope jaillit de sous un petit tas de branches, court sur la terre nue de la berge au ras du ruisseau, bifurque dans l'eau, atteint un petit îlot qu'elle passe très vite pour nager à nouveau en surface vers le milieu du lit où elle plonge... Elle réapparaît après une dizaine de seconde, revient sur la berge par le même parcours et file à son abri de départ où elle reste une trentaine de seconde sans que je puisse la voir manger. Elle recommence l'exercice un bon nombre de fois selon exactement la même méthode pendant un bon quart d'heure avant de disparaître.

LE RENARD

Pierre RIGAUX

Condat (15), le 09 juin 2007.

Tôt le matin, une renarde suivie d'un grand renardeau traversent le pré à une cinquantaine de mètres ; ils s'arrêtent, elle me regarde en aboyant trois fois avant de continuer vers le bois, suivie par le renardeau visiblement insouciant ; elle entre dans le bois mais le jeune s'arrête avant la lisière, se couche dans l'herbe haute et me laisse approcher lentement à une vingtaine de mètres en s'aplatissant comme un chat, me fixant. Je le contourne peu à peu sans plus m'avancer. Quelques minutes passent, il ne me lache pas des yeux, on ne bouge plus. Je m'en vais avant lui.

LA LOUTRE

Pierre RIGAUX

Olby (63), le 05 juin 2007.

Peu avant la tombée de la nuit, debout sur la berge d'un ruisseau lent, on ne voit de l'eau que la surface noire et blanche de reflets. Venant de l'amont et arrivant tout près, une petite forme foncée fend la surface ; je ne comprends pas tout de suite, on ne voit qu'un petit morceau de l'animal, ça me passe lentement devant et ça continue un mètre en aval ; c'est le haut d'un crâne qui émerge peu à peu... Une tête de loutre sort de l'eau et se tourne aussitôt dans ma direction, le corps est horizontal, la queue en godille et elle m'a vu, très probablement un jeune. Je ne sais pas qui est le plus ébahi mais on a la même réaction : on est absolument figé les yeux dans les yeux pendant deux énormes secondes où la loutre dérive de côté dans un léger courant... C'est vraiment stupéfiant d'avoir ce regard à trois mètres, et puis elle plonge, l'onde file en aval.



© O. ROQUETANIERE

LA FOUINE

René AUCLAIR

Fin mai 1994, nous découvrons deux très jeunes fouines au sol dans la grange de la ferme de Conflant, sur la commune de Couzon (Allier). L'une est morte, l'autre inerte dans une très mauvaise forme. Nous tentons de la sauver puisque c'est apparemment une portée détruite. Au menu, œuf battu mélangé à du miel durant une dizaine de jours, puis progressivement viande hachée et pâté pour chat dont elle était très gourmande.

Rapidement rétablie, elle est placée dans une sorte de cage d'environ 1 m² au sol (en attendant mieux) avec un bon matelas de foin. Elle est assez vite capable de se débrouiller seule avec des petites proies mortes, comme des oiseaux tués sur la route.

Début août, je suis acteur et témoin du fait suivant. Je place dans sa cage un piège en grillage contenant un campagnol des champs vivant. C'est la première fois que la fouine est en présence d'un animal-proie vivant. Elle part comme une flèche se cacher sous le foin, apparemment effrayée. Après un moment d'immobilité, elle pointe le bout du museau puis tend la tête en direction du piège. Très lentement elle s'approche, commence à renifler le campagnol, fait le tour du piège en le touchant de la patte. Une curiosité prudente a remplacé la peur, et elle va entrer dans une phase d'excitation qui va crescendo. Elle grimpe sur le piège, mordille le grillage, manifestement elle veut saisir la proie qui est à l'intérieur. J'ouvre alors la trappe pour laisser sortir le campagnol qui fuit à travers la cage. La fouine le poursuit, le capture sans peine, le tue et le mange sans autre forme de procès. L'histoire a duré à



©D. AUCLAIR

Une tache blanche qui s'avance sur les deux pattes antérieures, un museau rosé ... aucun doute, il s'agit d'une fouine et non d'une martre!

peu près 5 minutes.

Je suis très satisfait du comportement de la petite captive et je suis surtout stupéfait de la vitesse à laquelle elle est passée de la peur, à la curiosité, l'intérêt puis le comportement de prédateur. Certes, saisir une proie dans un espace confiné est facile, mais ce qui est riche d'enseignements, c'est le réveil d'un réflexe vital, une action de prédation, sans aucun apprentissage, donc de

façon purement instinctive.

Fin août, je l'ai confiée à un ami n'ayant pas de voisin. En liberté mais un peu assistée sur le plan alimentaire, elle allonge de plus en plus ses visites pour finalement ne plus revenir, et vivre sa vie d'animal sauvage.



Nous vous rappelons que toute observation de mammifère est importante. Vos précisions sur le comportement animal observé nous permettront de rendre cette rubrique plus agréable. Vos observations d'empreintes, de gîte ou de toute autre trace nous intéressent aussi car ce sont des indices de présence des mammifères qui peuvent nous être utiles pour mieux connaître un animal.

Par ailleurs, les animaux que nous citons dans cet article ne sont pas les seuls concernés par l'inventaire permanent. En effet, il est aussi important pour nous que vous nous transmettiez vos observations de lapins de garennes, taupes, lérots....

Identification du chat forestier

Pierre RIGAUX

Ce chat a été trouvé mort le 15/02/08 à la Goutelle (63) au bord d'une route, visiblement percuté par un véhicule. Les photos ont été transmises à François Léger, spécialiste du chat forestier à l'ONCFS, qui donne ici les critères le conduisant à dire que cet individu présente un phénotype typique de chat forestier *Felis silvestris*. Des échantillons de tissus ont été transmis à l'ONCFS pour analyse génétique ; certains hybrides entre le chat forestier et le chat domestique ne peuvent en effet pas être distingués avec certitude du chat forestier sur la seule base de critères morphologiques, morphométriques ni mêmes craniométriques (Daniels et al. 1998, French et al. 1988, Kitchener & Easterbee 1992, Schauenberg 1969, Suminski 1962, Yamaguchi et al. 2004). Quoiqu'il en soit des résultats en attente concernant cet individu, plusieurs observations de chat de phénotype forestier vivant ou mort ont été faites ces dernières années dans l'ouest du Puy-de-Dôme, en particulier dans ce secteur des gorges de la Sioule, ce qui laisse supposer l'existence d'une population de chat forestier.

Merci pour votre envoi des clichés. Les clichés montrent un animal dont la couleur de fond de la fourrure est gris fauve. L'animal n'est pas tigré. Les marques des flancs sont très estompées (sauf 1 ou 2 à l'avant du corps). En aucun cas, les rayures sont confluentes avec la raie dorsale qui est unique et très visible, allant du milieu du dos (derrière les épaules) et s'arrêtant apparemment à la racine de la queue sans se poursuivre sur celle-ci (toutefois ce critère ne peut pas être vérifié formellement sur les clichés).

Les photos ne permettent pas de statuer précisément sur le dessin de la région cervicale. On distingue toutefois quatre rayures noires, allant de la région frontale jusqu'à l'espace cervical. L'intérieur des oreilles est couvert de poils blancs tandis que l'extérieur est brun fauve ou roux comme le museau. La truffe est tachée de sang (nettoyage nécessaire pour examen) mais apparemment elle est bien rosée. Les vibrisses sont blanches. Les critères de la partie ventrale ne peuvent pas être examinés sur les clichés communiqués (couleur chamois avec des taches sombres ?).

La queue est épaisse, terminée par un manchon noir et ne présente pas de raies, mais uniquement des anneaux noirs, dont deux anneaux complets.

Les pattes sont parcourues du côté externe par des rayures, jusqu'à l'articulation des carpes ou des tarses. A l'intérieur des pattes antérieures, deux raies sont visibles. Le dessus des pieds est clair (fauve) tandis que le dessous est noir (à préciser lors de l'examen de la dépouille).

Les premiers renseignements obtenus sur les clichés indiquent que le spécimen présente un phénotype typique de **chat forestier (*Felis silvestris*)**.

F. LEGER



Meles meles (L, 1758)

Famille : Mustélidés

Description : pelage a des teintes grises, blanches et noires, corps allongé qui se termine par une petite queue blanche

Taille : de 70 cm à 1 mètre

Poids : varie entre 12.2 Kg (automne/hiver) et 8.8 Kg (printemps/été)

Espérance de vie : maximum 14 ans

Signes particuliers : Masque rayé noir et blanc sur la gueule



© D-AUCLAIR

Identification :

Ce carnivore a longtemps été considéré comme le cousin de l'ours dont il plagie l'allure et les grandes griffes. Mais sa denture ne trompe pas, c'est bien un carnivore qui possède l'arsenal typique du fouisseur : une queue réduite et un corps fuselé. Le blaireau est le plus grand mustélide d'Europe (mis à part le glouton, dans les confins de l'Europe).

Signe de reconnaissance ou artifice lui permettant d'impressionner ses prédateurs, il arbore ostensiblement un masque noir et blanc.

Biologie

Ce noctambule aux mœurs crépusculaires et nocturnes, est présent dans tous les départements d'Auvergne. L'espèce s'adapte facilement à tous types de milieux, peut soit vivre en groupe, en couple ou solitaire dans des terriers.

Les blaireaux quittent donc leurs terriers le soir pour aller à la chasse et faire leurs besoins.

Le blaireau ne fait jamais ses besoins dans le terrier, mais à l'extérieur, dans un trou qu'il creuse (la latrine), et rebouche lorsqu'il est plein. Avant de partir en quête de nourriture, une séance d'épouillage se déroule devant l'entrée du terrier où l'animal se met sur le dos et se gratte le ventre et flancs avec les

dents et les griffes. Ces séances ont pour effet de renforcer les liens sociaux entre les individus.

Des études ont montré qu'il existait une certaine hiérarchie dans les groupes sociaux. Les individus dominants se reproduiraient plus et participeraient davantage à l'entretien du terrier.

Certaines femelles s'occupent des blaireautins d'une femelle parente lors de son absence, ce qui permet d'augmenter le succès reproductif global du groupe. Qui dit vie sociale dit communication. L'acuité visuelle est peu développée chez le blaireau qui passe une bonne partie de sa vie sous terre. A contrario, le blaireau possède une oreille bien affûtée. 16 vocalisations différentes ont été observées. Ces vocalisations



© O. ROQUETANIERE

permettent la reconnaissance et la communication entre individus. La communication acoustique est complétée par une communication olfactive qui s'exprime à travers les crottes, l'urine et les sécrétions de divers glandes (interdigitale, anales, subcaudales). Toutes les marques permettent de délimiter les territoires et d'identifier les individus.

Par contre, la recherche de nourriture se fait systématiquement en solitaire.

Le blaireau est un généraliste opportuniste, son mets préféré est le lombric, mais il peut très bien s'accommoder d'insectes, d'amphibiens, de framboises voire même de petits rongeurs quand les autres ressources sont rares.

Habitat

L'emplacement optimal pour un terrier se situe en zone boisée et en pente. Loin d'être égoïste, le blaireau laisse le fruit de son labeur à disposition des renards et des lapins de garennes, qui trouvent ainsi un gîte fort agréable.

Et une fois abandonné ce sont putois, fouines, et belettes qui profitent allégrement des talents de ce bâtisseur souterrain.

Les blaireaux délimitent leurs territoires grâce à des crottes déposées dans des « pots » qui ne sont pas recouverts. Les terriers se reconnaissent par les nombreux cônes de déblais, les coulés et les latrines (groupement de pots). Ces dernières sont généralement situées dans un rayon de 50 mètres autour du terrier.

Reproduction

L'espèce peut se reproduire toute l'année mais, du fait de la synchronisation des naissances, ces dernières ont généralement lieu en février (2 ou 3 jeunes par femelles).

Dans les groupes la moitié des jeunes sont issus de mâles d'un groupe voisin, ce qui assure le brassage génétique.

Contrairement à d'autres espèces (notamment les micromammifères),

Sources :

DO LINH SAN E., 2006. Le blaireau d'Eurasie. Delachaux et Niestlé. Les sentiers du naturaliste. 224 p.

FNE, 2006. Le blaireau et l'homme..24 p.

C. HENRY / L. LAFONTAINE / A. MOUCHES, 1988, SFPEM. Encyclopédie des carnivores de France, Fascicule 7 : le blaireau.35 p.



il n'existe pas de phases de pullulation, les populations se régulent spontanément, essentiellement du fait d'une mortalité juvénile importante et d'une durée de vie courte (4 à 5 ans).

Situation et avenir

L'espèce est protégée dans de nombreux pays d'Europe comme la Belgique et la grande Bretagne.

Accusé de propager la rage, les terriers ont été gazés jusqu'en 1990 où cette pratique a été interdite, mais vu le faible taux de reproduction de l'espèce les effectifs s'en remettent doucement.

La première cause de mortalité est liée aux collisions sur les routes. L'animal subit encore la pratique de la vénerie, et on recense 10 fois plus de blaireaux mort par empoisonnement, gazage ou piégeage initialement prévus pour le renard que par la vénerie..

Il paye le prix fort de son hospitalité...

Statut

En France il est classé gibier or on le trouve rarement dans nos assiettes....

Depuis le décret du 30 septembre 1988, le gazage, l'empoisonnement et le piégeage sont interdits sur le territoire.

La période de vénerie et de chasse

(tir) sous terre est fixée entre le 15 septembre et le 15 janvier. Une période complémentaire de chasse peut être autorisée par arrêté préfectoral du 15 mai au 15 septembre.

Observation

Tout d'abord il faut repérer un terrier : la période la plus favorable est février-mars. Ce sont les monticules de terre qui attirent généralement le regard. Une fois le terrier repéré il faut rechercher des signes de son occupation. La présence de terre récemment remaniée et de litière permet de repérer l'activité sur le site. Parfois les arbres alentours portent des traces de griffes.

Pour observer l'animal il faut donc revenir avant la tombée de la nuit. S'installer à une dizaine de mètres de l'ouverture du terrier en faisant attention au sens du vent qui pourrait le prévenir d'une présence étrangère, et attendre...

Le saviez vous?

Le blaireau véritable chauffagiste! Les terriers sont loin d'être inconfortables. En effet, le blaireau se constitue une litière de paille ou foin qui suite à la fermentation permet de chauffer les chambres jusqu'au 11° au dessus de la température extérieure !!



Synthèse des données concernant l'espèce Blaireau de l'inventaire permanent

Laure COURTOIS



Les données sur le blaireau utilisées ici ont été collectées entre 1994 et 2007. Cependant la saisie n'est réellement active avec la mise en place de l'inventaire par le GMA uniquement depuis 2003.

Bien entendu le nombre de données est insuffisant pour tirer des interprétations significatives. Néanmoins, la nature des observations de cet animal est toujours intéressante à connaître.

Blaireaux observés vivants

- 523 observations faites par 13 observateurs
- Répartition selon l'âge : 73 adultes, 58 jeunes signalés
- Répartition par département : 432 dans l'Allier, 84 dans le Puy de Dôme, 6 dans le Cantal et 1 dans la Haute Loire
- Type d'observations : de très nombreuses observations ont été réalisées au terrier de Mars à Juin. Plusieurs animaux sont alors observés ensemble : 1 ou 2 adultes accompagnés de 1 à 4 jeunes. Ceux-ci jouent le plus souvent devant l'entrée du terrier. La donnée la plus précoce de jeunes est au 12 Avril. Un accouplement a pu être observé au terrier début mars. D'autres naturalistes sont moins chanceux et sont repérés par l'animal qui rentre immédiatement dans son trou. Une couche est observée au fond d'une mine à 10 m de l'entrée. Sinon, l'animal est en général en chasse, il traverse parfois une route. Il est signalé à deux reprises se déplaçant dans la neige en plein jour. Quelques observations plus originales : celles de deux mâles qui se poursuivent et se battent et celle d'un individu déposant une crotte au fond d'un pot.



- Répartition par département : 60 dans le Puy de Dôme, 41 dans l'Allier, 7 dans la Haute Loire et 1 dans le Cantal.
- Type d'observations : 1 jeune est trouvé mort au terrier et un adulte dans une prairie. 20% des données n'ont pas de précisions sur les conditions de mort de l'animal mais les autres cadavres sont des animaux écrasés des routes départementales ou nationales et un sur l'A75.

Blaireaux trouvés morts

- 109 individus vus par 19 observateurs
- Répartition selon l'âge : 55 adultes et 10 jeunes signalés
- Répartition selon le sexe : 10 femelles et 13 mâles identifiés

Le blaireau et le GMA

Depuis sa création en 2004, le GMA s'est particulièrement intéressé au blaireau en Auvergne.

Grace à la contribution des adhérents, à ce jour 122 terriers ont été recensés et un certain nombre sont suivi régulièrement. Ce suivi doit permettre de mettre en évidence d'éventuels abandons ou perturbations. Mais cela est peu, par rapport au potentiel d'accueil en auvergne. La densité de la population de blaireau est mal connue, c'est pourquoi nous comptons sur la contribution de chacun pour enrichir la base de données du GMA et permettre d'évaluer les effectifs de ce mustélide dans notre région.

Afin de mettre en évidence une densité locale de population en rapport, Pierre RIGAUX mène une étude dans le Puy-de-Dôme, sur une zone de 33 km² à l'ouest de la Chaîne des Puys. Dans cette zone, une prospection systématique et exhaustive, commencée en 2007, doit permettre de mettre en évidence une densité de terriers principaux occupés ou non. Des comptages seront ensuite effectués avant la fin de l'année 2008 afin de connaître le nombre d'individus fréquentant ces terriers. Il va sans dire que c'est un travail très long et fastidieux ! Les résultats obtenus seront analysés en lien avec différents facteurs de la zone d'étude (paysage, ressources, perturbations) et comparés avec les connaissances acquises sur l'espèce dans le reste de l'Europe. D'ores et déjà, merci à Nelly Boyer pour son travail de recherche bibliographique



Le retour du Loup en Auvergne a été constaté une première fois le **10 octobre 1997** dans le département du **Cantal**.

A cette époque en effet, le cadavre d'un individu percuté par une voiture est découvert sur la commune de Laveissière à proximité de la station du Lioran. Les analyses génétiques attestent alors de son origine italienne. Ce loup accusant un poids d'une quarantaine de kilos, était un mâle âgé de 3-4 ans.

Deux ans plus tard, en **juillet 1999** sur la commune d'Apchat (**Puy-de-Dôme**), un loup est abattu par un éleveur qui l'avait confondu avec un chien divaguant. Les échantillons de poils récoltés alors, ont là encore permis de préciser le sexe (mâle) et l'origine du canidé (Italie). Par contre le corps de l'animal dans un état de décomposition avancé, n'a pu fournir d'autres informations relatives notamment à son poids ou à son âge.

Enfin, le **20 janvier dernier**, deux randonneurs photographient un grand canidé sur la commune de Lavigerie dans le **Cantal** (à quelques kilomètres de Laveissière ndlr !). Prévenu par les deux hommes, l'ONCFS effectue alors sur le site une série de prélèvements (crottes, poils et empreintes) afin d'identifier l'animal par analyses ADN. Quelques temps plus tard, le résultat de ces analyses est officiellement dévoilé par la préfecture. Les tests sont formels : *"Il s'agit bien d'un loup gris, de sexe mâle, non encore enregistré sur la base nationale de données génétiques"*.

Selon l'ONCFS, régulièrement



dans le Cantal divers témoignages font état de la présence du grand prédateur.

Désormais, la preuve de la présence de l'espèce dans ce département est enfin établie. Il est cependant trop tôt pour en conclure que ce loup s'est installé de manière durable en Auvergne tant ses facultés à parcourir de longues distances, à la recherche d'un territoire propice à son installation, sont avérées.

Ainsi, c'est près de 10 ans après la découverte du « premier loup cantalien » que la présence d'individus vivants dans le Massif Central a été certifiée !

Par ailleurs, l'observation au **printemps 2006** en **Lozère** (en Aubrac), de deux loups dont les crottes découvertes sur les lieux et après analyse génétique ne laissent aucun doute quant à l'origine italienne de leurs auteurs, témoigne aussi de cette situation.

L'« affaire » est donc à suivre de près car le Massif Central abrite d'autres secteurs potentiellement favorables au retour

du loup notamment en termes de ressources alimentaires et de secteurs de quiétude. Pour conclure citons par exemple quelques zones susceptibles d'accueillir le prédateur car regroupant ces conditions écologiques : les **Gorges de l'Allier** (plus de 5000 ha de forêts non exploitées depuis plus d'un siècle), les **Monts du Livradois et du Forez**, où la **bordure orientale du Massif Central** au relief très accidenté (Cévennes, Monts du Vivarais, Massif du Mézenc).

La recolonisation du loup semble dès lors aujourd'hui se confirmer tant au nord qu'au sud du Massif Central. Pour l'heure il n'est cependant pas possible d'affirmer que ces loups se sont véritablement installés dans ces différents secteurs, car il peut tout aussi bien s'agir à chaque fois d'animaux erratiques susceptibles de disparaître par la suite.





Programme des formations

Vous serez informés de nos futures journées de formation lors du prochain numéro.
N'hésitez pas à nous faire part de vos souhaits de formation.

Afin de rattraper notre retard, en particulier pour la synthèse de l'inventaire permanent, nous vous proposons un numéro de l'Affût pour le mois d'Août. Pensez si vous le souhaitez à nous transmettre vos observations de Janvier à Juin 2008.

BULLETIN D'ADHESION

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : _____ Commune :
Mèl :

L'adhésion est fixée à 10 € pour les individuels, 15 € pour les familles et 7 € pour les chômeurs, étudiants, etc.

Je règle : ❖ adhésion simple 10 € ou 15 € ou 7 €
 ❖ je fais un don supplémentaire de euro.

Je souhaite recevoir le bulletin « L'AFFUT » : par mail (ADSL conseillée) par courrier postal

Soit un total de :
Paiement par chèque à l'ordre du GMA.

2008



**Pour la protection des mammifères sauvages
d'Auvergne**

Montcoquet
03500, Monétay sur Allier

Messagerie : assogma@mammiferes.org

Bulletin de Liaison du Groupe
Mammalogique d'Auvergne

Retrouvez le GMA sur www.mammiferes.org

Ont participé à la rédaction de ce numéro:

René AUCLAIR, Magali BICHAREL, Laure COURTOIS, Romary COURTOIS, Charles LEMARCHAND, Stephan OLESZCZYNSKI et Pierre RIGAUX

COMPOSITION DU BUREAU:

Président: Charles LEMARCHAND
Vice président: Pierre RIGAUX
Secrétaire: Magali BICHAREL
Trésorier: Magali BICHAREL

COMPOSITION DU CA:

Laure & Romary COURTOIS
Fabrice LANDRE
Philippe MAILLET
Stéphan OLESZCZYNSKI

MICROMAMMIFERES D'AUVERGNE : CRITERES D'IDENTIFICATION « EN MAIN »

Légende :

? présence à confirmer en Auvergne.

??? non connu en Auvergne mais présent dans un département voisin ; à rechercher en Auvergne.

T+C Tête + Corps, Q Queue, PP Pied Postérieur, O pavillon de l'Oreille (en millimètres), poids en grammes.

MUSARAIGNES

Musaraignes à dents rouges

Pelage luisant, pas de grands poils isolés sur la queue, extrémité des dents rouge.

Musaraignes couronnée / carrelet

Généralement tricolore. 6 mamelles.

Distinction impossible en main (nécessite mesures crâniennes voire caryotype).

• **Musaraigne couronnée (*Sorex coronatus*)**. Largement répandue (03, 63, 15, 43). Surtout basse altitude et milieux + secs et chauds que *S. araneus*. Adulte généralement tricolore avec bande brune sur le dos. Juvenile : dessus + clair. Jeune : queue revêtue de soies courtes avec pinceau terminal, se dénude à partir de 8 mois. Variations de taille et pelage très importantes. T+C 68-80, Q 37-57, PP 12-13, 6-12g.

• **Musaraigne carrelet (*Sorex araneus*)**? Présence à confirmer (confusion avec *S. coronatus*) (63, 15). Généralement en altitude, milieu frais et humide avec couvert végétal important. Identique à *S. coronatus* quoique généralement + grande et moins contrastée. T+C 54-87, Q 30-57, PP 10-15, 6-12g.

Musaraigne pygmée

• **Musaraigne pygmée (*Sorex minutus*)**. Répandue (03, 63, 15, 43). Surtout milieux humides et frais avec litière ou strate herbacée importante. Pelage + clair que *S. araneus*, tricolore voire bicolore sans limite nette : dessus gris-brun, dessous gris-jaunâtre, moins marqué chez les juvéniles. 6 mamelles. Silhouette assez caractéristique. Tête proportionnellement petite et semblant allongée (étroite chez les juvéniles, plus conique chez les adultes), queue relativement longue (65-75% de T+C) et semblant + épaisse que chez *S. araneus*, avec poils denses chez juvéniles, + dénudée chez les adultes, orteils longs. T+C 40-69, Q 30-46, PP 9-12, 2-8g.

Crossopes

Grandes, bicolores à limite nette entre dessus noir (jeunes + bruns) et dessous blanchâtre (mais dessous très variable, parfois mélanisme partiel ou total), +/- de poils natatoires (raides en frange) sous la queue et les pattes.

• **Crossope aquatique (*Neomys fodiens*)**. Répandue (03, 63, 15, 43). Surtout près de l'eau, avec bonne couverture végétale et possibilité de terriers ou d'abris. Poils natatoires sous les PP (jusqu'à 1,5 mm, s'usent peu), moins marqué sous les PA, en double rangée sous toute la queue (usés chez les vieux). Couleur du ventre très variable. Parfois tache noire dans la région anale ou sur le ventre et/ou collier noir. Parfois poils blancs derrière les yeux ou les oreilles, parfois bout de la queue blanc ou jaunâtre. PP : la pelote la plus proche du talon côté intérieur du pied est environ 3 fois plus grande que la pelote voisine (la plus proche du talon côté extérieur) ; les 2 pelotes les plus distales sont bien visibles et se détachent sur le fond ridé de la plante du pied. Gland (7,5-8,5 mm) avec processus latéral en forme d'oreille. 10-14 (20) mamelles. T+C 63-96, Q 47-82, PP 16-20, 8-23g.

- **Crossope de Miller (*Neomys anomalus*)**. *Présente, répartition mal connue (03, 63, 15, 43). Prairies et feuillus +/- proche de l'eau, moins lié à l'eau que N. fodiens. Poils natatoires absents ou moins denses et moins développés que chez N. fodiens sous les pieds et la queue où ils sont limités au tiers terminal. Parfois ligne sombre sur le ventre et/ou tache noire sur la gorge ou à la base des pattes antérieures ou autour de l'anus. Parfois taches blanches derrière les yeux, rarement derrière les oreilles. Queue généralement bicolore. PP : les 2 pelotes les plus proches du talon sont sensiblement de même taille ; les pelotes les plus distales sont très petites et à peine visibles sur le fond clair de la plante du pied. Gland (7-8 mm) sans processus latéral en forme d'oreille, plus cylindrique que chez N. fodiens. 8-12 mamelles. T+C 64-88, Q 42-67, PP 14-20, 7-20g (moyenne 10,9g).*

Musaraignes à dents blanches

Pelage dense et velouté, grands poils isolés sur la queue, oreilles dégagées, extrémité des dents blanche, 6 mamelles.

Crocidures

- **Musaraigne musette (*Crocidura russula*)**. *Répondue, commune (03, 63, 15, 43). Généralement bon couvert végétal ; milieux secs, prairies, lisières, jardins, bâtiments (musaraigne la plus anthropophile). Dessus brun grisâtre à roussâtre, dessous + clair, sans délimitation nette. T+C 51-86, Q 24-46, PP 10-14, 9-14g.*

- **Crocidure des jardins (*Crocidura suaveolens*)**. *1 donnée 03, 1 donnée 43. Au NO, O, S, SE (Ardèche). Surtout en plaine, préfère milieux chauds et secs, milieux ouverts, broussailles, haies, landes, forêts peu denses, berges, bâtiments.... Très difficile voire impossible à distinguer de C. russula. + petite, ventre plus clair. T+C 50-82, Q 24-44, PP 9-14, 3-8 (11) g.*

- **Crocidure leucode (*Crocidura leucodon*)**. *Qq données 63, 1 donnée ancienne 15. Au NE. Milieux humides à secs, broussailles, lisières, pierres... Tolère un couvert végétal réduit. Dessus brun grisâtre bien séparé du dessous blanc jaunâtre. Queue gris-brun sur le dessus, blanche dessous. T+C 60-90, Q 27-43, PP 11-13, 6-15 (20) g.*

Pachyure étrusque

- **Pachyure étrusque (*Suncus etruscus*) ???** *Non connu en Auvergne. Méridional jusqu'à Lozère et Aveyron. Milieux chauds, rocaillieux et herbeux, basse altitude. Très petit, grandes oreilles, dessus gris-brun, dessous gris pâle. T+C 35-52, Q 24-30, PP 7-8, 1-3g.*

CAMPAGNOLS

Campagnols amphibie / terrestre

Grands campagnols, queue +/- longue, oreilles peu visibles, 8 mamelles.
Distinction certaine amphibie / terrestre : PP.

- **Campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*)**. *Présent localement (03, 63, 15, 43). Zones humides, cours d'eau lents aux berges à strate herbacée riche. Tête un peu pointue, oreilles très velues et peu visibles, queue longue et poilue, fourrure sombre non rase, dos foncé, flancs et ventre + clairs. T+C 165-230, Q 105-140, PP 32-38, O 14-20, 165-275g.*

- **Campagnol terrestre (*Arvicola terrestris*)**

- **forme terrestre (*A. terrestris shermann*)**. *Répondue, commun (03, 63, 15, 43). Prairies surtout. Tête ronde, oreilles peu visibles, couleur très variable (dos brun foncé à gris clair). Juvéniles différent de M. arvalis par Q et PP + grands. T+C 125-220, Q 45-130, PP 23-31, O 10-13, 78-150g.*

- **forme aquatique (*A. terrestris terrestris*) ???** *Non connue en Auvergne. Au N & E, jusque Bassin Parisien (limite inconnue) ? Milieux comme A. sapidus. Morphologie comme A. t. shermann mais + lourd (et Q + longue ?). T+C 125-220, Q 45-130, PP 23-31, O 10-13, 150-300g.*

Campagnols roussâtre & des neiges

Couleur particulière (roux ou argenté), queue très longue (Q = ½ T+C), 8 mamelles.

- **Campagnol roussâtre (*Clethrionomys glareolus*)**. *Répondue, commun (03, 63, 15, 43). Surtout forestier. Dos roux, flancs grisâtres, ventre + pâle avec touches jaunes, (parfois taches blanches), queue avec souvent petit pinceau noir terminal, oreilles dépassant nettement, yeux moyens. T+C 94-109, PP 17-19, O 11-1, 23-40g.*

• **Campagnol des neiges (*Chionomys nivalis*) ?** 1 donnée Sancy + 1 Cantal, + 1 Corrèze ? Au S et E. Milieux rocheux ensoleillés. Adulte gris fumé argenté assez uniforme, transition progressive vers ventre plus clair, queue très claire, bicolore à unicolore, très grandes vibrisses (max 60 mm), PA et PP + longs et fins que les autres campagnols, avec larges callosités. T+C 97-136, Q 44-71, PP 18-22, O 11-18, 42-62g.

Campagnols des champs / agreste

Petits campagnols, queue courte, oreilles dépassant nettement de la fourrure, 6 mamelles.
La distinction certaine *arvalis* / *agrestis* nécessite l'examen des dents.

• **Campagnol des champs (*Microtus arvalis*).** Commun partout (03, 63, 15, 43). Milieux très ouverts surtout, herbe basse... Tête ronde, oreilles dépassant nettement, gris-beige avec parfois touche jaune, dessous + clair sans démarcation nette, queue généralement unicolore, soles plantaires rosâtres. T+C 82-122, Q 23-39, PP 13-18, O 8-12, 16-50g.

• **Campagnol agreste (*Microtus agrestis*).** Commun partout (03, 63, 15, 43). En général milieux + humides et + couverts (herbe haute) que *M. arvalis*. Comme *M. arvalis* mais légèrement + grand et + sombre, queue nettement bicolore (+ claire dessous), soles plantaires brunes. T+C 85-130, Q 25-46, PP 15-21, O 9-14, 20-48g.

Petits campagnols souterrains (= Sous-genre *Terricola*)

Petits campagnols + souterrains que les autres *Microtus*. Oreilles cachées dans la fourrure, yeux très petits, queue proportionnellement + courte que les autres *Microtus*, 4 mamelles.

La distinction entre espèces peut être très difficile voire impossible sans l'examen des dents et/ou du crâne.

• **Campagnol souterrain (*Microtus subterraneus*).** Répandu, commun (03, 63, 15, 43). Milieux divers +/- humides à sols profonds. Se déplace en surface en présence d'un couvert herbacé ou arbustif important. Foncé avec ventre gris argent, queue légèrement bicolore, oreilles presque cachées. T+C 83-100, Q 28-41, PP 14-18,5, O 7-10, 17-23g.

• **Campagnol de Gerbe (= des Pyrénées) (*Microtus gerbei*).** Répandu, commun (03 sauf Est, 63 sauf Est, 15, 43 sauf Est). Sols profonds, prairies, champs, lisières et bois de ligneux lâches. Dos jaune à brun rougeâtre. T+C 92-105, Q 23-34, PP 14-16, O 7-9, 17-24g.

• **Campagnol de Fatio (*Microtus multiplex*) ???** Non connu en Auvergne. A l'E, jusque E massif central (1 donnée ?). Milieux comme *M. subterraneus*. Dos brun uniforme, ventre gris pâle. Distinction avec *M. subterraneus* très difficile voire impossible en main. T+C 90-110, Q 27-39, PP 14-17, O 9, 19-21g.

• **Campagnol provençal (*Microtus duodecimcostatus*) ???** Non connu en Auvergne. Méridional jusqu'à l'Aveyron. Sols profonds. Crâne fort, museau + robuste et oreilles + cachées que *M. subterraneus*, queue très courte (< *M. subterraneus*), pelage très fourni et doux, avec dos brun doré à jaunâtre (+ orangé chez les adultes) et ventre gris pâle (juvéniles entièrement gris), dessus du pied blanchâtre, queue légèrement bicolore. T+C 80-111, Q 19-34, PP 14-9, O 5-11, 21-30g.

MULOTS

Museau pointu, grandes oreilles, PP >> antérieurs, yeux gros et saillants, queue longue (autotomie possible) pourvue de poils courts, 8 mamelles. Distinction en main *sylvaticus* / *flavicollis* délicate voire impossible (nécessiterait critères crâniens voire biochimiques).

• **Mulot sylvestre (*Apodemus sylvaticus*).** Commun partout (03, 63, 15, 43). Ubiquiste. Dos gris à beige, flancs légèrement + clairs, ventre jamais totalement blanc, souvent tache pectorale fauve de forme variable mais ne dessinant pas un collier complet. Adulte : queue à 120-170 anneaux (143 en moyenne) et à diamètre à la base ≈ 2,5mm. T+C 71-104, Q 75-101, PP 19-24, O 14-18, 18-30g.

• **Mulot à collier (= à gorge jaune) (*Apodemus flavicollis*).** Présent, répartition mal connue (03, 63, 15, 43). + sylvicole que *A. sylvaticus*. Légèrement + grand qu'*A. sylvaticus*, collier jaune généralement complet se détachant sur le blanc pur du ventre. Adultes : queue à 180-230 anneaux (197 en moyenne) et à diamètre de la base ≥ 3mm. T+C 81-101, Q 86-120, PP 21-28, O 15-18, 24-45g.

SOURIS, « RAT » DES MOISSONS ET RATS

- **Souris domestique (*Mus musculus domesticus*)**. Commune partout (03, 63, 15, 43). Commensale ou semi-commensale (belle saison en extérieur). Un peu + petite que le Mulot sylvestre, yeux moins saillants, oreilles proportionnellement moins longues, pieds postérieurs pas aussi allongés / antérieurs que chez le Mulot, queue quasi-glabre avec rares poils clairsemés très fins et 150-205 anneaux écailleux (pas d'autotomie), 10 mamelles. T+C 61-109, Q 65-96, PP 14-19, O 9-15, 14-32g.
- **Rat des moissons (*Micromys minutus*)**. Répandu en plaine, plus rare en altitude mais répartition mal connue (03, 63, 15, 43). Roselières, hautes herbes, champs de céréales dont maïs ; refuge hivernal : haie, zone humide... Le + petit rongeur d'Europe, aspect de petite souris avec queue aussi longue que le corps et légèrement préhensile, tête plutôt ronde pour un Muriné, oreille dépassant nettement de la fourrure, yeux pas très grands, dos roux, flancs souvent orangés, nette ligne de démarcation avec le ventre blanc, 8 mamelles. T+C 48-75, Q 39-65, PP 12-15, O 5-9, 4-7g.
- **Rat gris (= surmulot) (*Rattus norvegicus*)**. Répandu, commun (03, 63, 15, 43). Ubiquiste avec préférence pour les milieux +/- humides, parfois commensal. Dos gris-brun, ventre + clair généralement blanc sale, queue + courte que T+C avec 160-190 anneaux, 12 mamelles (rarement 10). T+C 190-265, Q 160-205, PP 41-45, O 16-20, 231-475g.
- **Rat noir (*Rattus rattus*)**. Anciennement répandu, à confirmer ? (03, 63, 15, 43). Commensal, fréquente peu les zones humides (ne nage pas volontiers). + petit que le Rat gris, tête + fine, museau + pointu, oreilles + longues et +/- glabres, pieds + courts, poils + longs, fourrure + brillante que le Rat gris, queue + longue que T+C avec jusqu'à 200-260 anneaux, 10 mamelles. 3 formes (et tous les intermédiaires) : à ventre blanc, gris, ou mélanique. T+C 163-230, Q 171-280, PP 31-43, O 20-24, 135-230g.

GLIRIDES

Grands yeux. Queue poilue, autotomie possible. Identification aisée.

- **Loir (*Glis glis*)**. Répandu mais répartition mal connue (03, 63, 15, 43). Forêt de feuillus, parcs, vergers, bocage, massifs rocheux, parfois bâtiments. Tête ronde, orbites entourées d'un mince liseré noir, oreilles petites et rondes, fourrure épaisse. Dos gris avec souvent un peu de roux, ventre blanc, queue grise épaisse et touffue. T+C 133-176, Q 110-148, PP 23-32, O 14-19, 80-185 g.
- **Lérot (*Eliomys quercinus*)**. Répandu, commun (03, 63, 15, 43). Milieux rocheux, forêts, bâtiments. Dos brun-roux, ventre blanc, bandeau noir englobant l'œil et jusqu'à l'arrière de l'oreille, queue non touffue bordée de blanc et terminée par un plumeau noir et blanc, oreilles longues, pattes blanches avec bourrelets plantaires bien développés. T+C 108-156, Q 97-147, O 15-24, PP 23-32, 60-120 g.
- **Muscardin (*Muscardinus avellanarius*)**. Répandu mais répartition mal connue (03, 63, 15). Buissons, sous-bois denses. Dos orange-brun avec légère touche noire, ventre plus clair (jeunes plus grisâtres), taches blanches sur le menton et la gorge, tête arrondie, oreilles rondes, très longues vibrisses (3 cm). Queue semblant touffue mais peu fournie, sensiblement aussi longue que le corps, doigts longs. T+C 66-82, Q 61-82, PP 14-17, O 10-12, 20-35g.

D'après : Aulagnier S. & Janeau G., 1996. Insectivores et rongeurs de France : le Campagnol des neiges – *Chionomys nivalis* (Martins, 1842), Arvicola, Tome VII n°2 : 7-17. // Faugier C. et al., 2002. Insectivores et rongeurs de France : la Souris domestique – *Mus musculus domesticus* (Rutty, 1772), Arvicola, Tome XIV n°2 : 37-49. // Butet A. & Paillat G., 1997. Insectivores et rongeurs de France : le Mulot sylvestre – *Apodemus sylvaticus* (Linné, 1758), Arvicola, Tome IX n°2 : 7-23. // Butet A. & Paillat G., 1998. Insectivores et rongeurs de France : le Rat des moissons – *Micromys minutus* (Pallas, 1771), Arvicola, Tome X n°2 : 29-41. // Centre Ornithologique Auvergne, 1986. Atlas de répartition des mammifères dans l'Allier, l'Aveyron, le Cantal, la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme, 182 p. // Destre R. et al., 2000. Faune sauvage de Lozère – Les Vertébrés, ALEPE, 256 p. // Faugier C. & Pascal M., 2006. Insectivores et rongeurs de France : le Rat noir – *Rattus rattus* (Linné, 1758), Arvicola, Tome XVII n°2 : 42-53. // Fayard A. et al., 1984. Atlas des mammifères sauvages de France, Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères, 299 p. // Groupe Mammalogique d'Auvergne – Oleszczynski S., 2006. Liste et statut juridique des mammifères d'Auvergne, 2 p. // Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin, 2000. Mammifères, reptiles, amphibiens du Limousin, GMHAL, Limoges, 215 p. // Le Louarn H. & Quéré J.-P., 2003. Les rongeurs de France, faunistique et biologie, INRA éditions, Paris, 256 p. // Lugon-Moulin N., 2003. Les musaraignes – Biologie, écologie, répartition en Suisse, Porte-Plumes, 280 p. // Macdonald D. & Barrett P., 1995 : Guide complet des mammifères de France et d'Europe, Delachaux & Niestlé, 304 p. // Orsini P., Faugier C. & Butet A., 2001. Identification des insectivores et rongeurs de France : les Crossopes, *Neomys fodiens* et *Neomys anomalus*, Arvicola, Tome XIII n°1. // Papillon Y. et al., 2000. Insectivores et rongeurs de France : le Muscardin – *Muscardinus avellanarius* (Linné, 1758), Arvicola, Tome XII n°2 : 39-51. // Parc Naturel Régional du Morvan, 1995. Mammifères sauvages du Morvan, Saulieu. Les milieux fréquentés sont issus de la bibliographie et non des connaissances locales.